

Après le départ des invités, au moment où brisé de fatigue j'allais regagner ma chambre, M. le curé me dit en guise de bonsoir :

—“ Vous n'êtes plus enfant de cœur, monsieur, vous pouvez fumer et boire librement. Cela sera encore moins choquant que vos refus étranges. Vous avez certainement étonné les personnes que j'ai reçues ce soir. Vous avez eu l'air de leur faire la leçon. Cela n'est pas convenable, vu votre position et votre âge, et surtout vu l'importance de ces messieurs.”

Il me dit cela si sévèrement que les larmes me vinrent aux yeux. Il s'en aperçut, et reprit plus doucement :

“ Mon intention n'est pas de vous chagriner, mais de vous donner un bon avis : Si nous avons le droit d'exiger des paroissiens l'accomplissement de leurs devoirs à notre égard, il n'est que juste que ces hommes rencontrent en nous, en dehors de nos fonctions sacerdotales, des hommes comme eux et non des demi-dieux. Notre intérêt matériel et moral, notre autorité surtout, dépendent en partie de la cordialité sans façon de nos relations mondaines. S'ils vous écœurent un peu, faites contre fortune bon cœur, en leur présence du moins. Eux partis, brûlez de l'encens si vous voulez et allez au jardin vider votre estomac si ça vous plaît, je comprendrai votre dégoût sans le partager, et je ne ferai pas la moindre observation. Mais, eux présents, vous ferez comme moi, s'il vous plaît, et vous ne vous scandaliserez ni des propos ni des actes de ces messieurs, qui nous valent bien, après tout.”

Depuis ce jour, M. le curé me rabroue à tout propos. Il y a un mois, il allait monter en voiture pour se rendre à St-J..... On vint le chercher de la part d'un pauvre habitant qui demeure dans le dernier rang, à environ trois milles du presbytère. Il s'était cassé un bras, et s'exagérant sans doute la gravité de son état, il avait prié qu'on prévint le curé en même temps que le médecin.

—Je n'irai pas, répondit M. le curé. D'ailleurs, vous le voyez je me rends à St-J...

Pensant que c'était la nécessité de cette course qui dictait la réponse de M. le curé, je m'avançai sur la galerie en disant :

—Si vous le voulez bien, M. le curé, je puis accompagner ce brave homme et vous suppléer auprès du blessé.

—Vous, mêlez-vous de vos affaires, me répondit-il durement.

Et s'adressant au messager :

—Dites à X... que je n'irai chez lui et que je ne le recevrai que lorsqu'il m'aura payé ses arrérages. Il y met de l'entêtement, moi aussi. Pas d'argent, pas de sacrements.

J'ai su depuis que le malheureux avait emprunté \$350 sur hypothèque à M. le curé, et qu'il était en retard pour les intérêts.

Et très souvent je suis témoin de scènes analogues : refus de déplacement ou de réception quand il s'agit d'individus endettés